

Indicateur avancé des arrivées internationales au Canada, avril 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 12 mai 2022

Faits saillants

En avril 2022, le nombre d'arrivées internationales au Canada a augmenté par rapport au même mois en 2021, et il s'est rapproché des niveaux enregistrés en avril 2019, avant la pandémie.

Le nombre de visiteurs non résidents provenant de l'étranger qui sont arrivés aux aéroports canadiens dotés de bornes électroniques, qui s'est chiffré à 365 800, était plus de 20 fois supérieur à celui enregistré en avril 2021.

En avril 2022, les résidents des États-Unis ont effectué 479 500 voyages au Canada en passant par l'un des postes frontaliers terrestres dotés d'un système automatisé. Il s'agit d'une augmentation de plus de 415 700 par rapport à avril 2021.

Parallèlement, le nombre de résidents canadiens revenant d'une visite à l'étranger en avion en passant par les aéroports dotés de bornes électroniques était beaucoup plus élevé que celui enregistré en avril 2021, mais il n'avait pas encore retrouvé les niveaux observés en avril 2019, avant la pandémie.

Comparativement à avril 2021, plus d'un million de résidents canadiens supplémentaires (pour un total de 1 262 900) sont revenus d'un voyage aux États-Unis en passant par l'un des postes frontaliers terrestres dotés d'un système automatisé.

Le présent communiqué donne un premier aperçu des arrivées internationales au Canada en avril 2022. Les données complètes pour le mois d'avril seront diffusées dans le communiqué « [Voyages entre le Canada et les autres pays](#) », qui paraîtra le 23 juin 2022.

Les restrictions à la frontière continuent de s'assouplir

Depuis le 1er avril 2022, les voyageurs pleinement vaccinés n'ont plus besoin de fournir un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 pour pouvoir entrer au Canada par voie aérienne, terrestre ou maritime. Toutefois, les voyageurs pleinement vaccinés qui arrivent au Canada en provenance de l'étranger, sans tenir compte de leur pays de départ, pourraient encore être sélectionnés de façon aléatoire pour être soumis à un test de dépistage moléculaire de la COVID-19 à leur arrivée.

À compter du 25 avril 2022, les enfants partiellement vaccinés ou non vaccinés de 5 à 11 ans accompagnés d'un adulte pleinement vacciné n'étaient plus tenus de subir un test de dépistage de la COVID-19 pour entrer au pays. Ces tests étaient toujours requis pour les voyageurs de 12 ans et plus partiellement vaccinés ou non vaccinés. À compter de cette même date, les voyageurs ne seront plus tenus de fournir un plan de quarantaine à leur entrée au pays.

Arrivées de non-résidents par voie aérienne

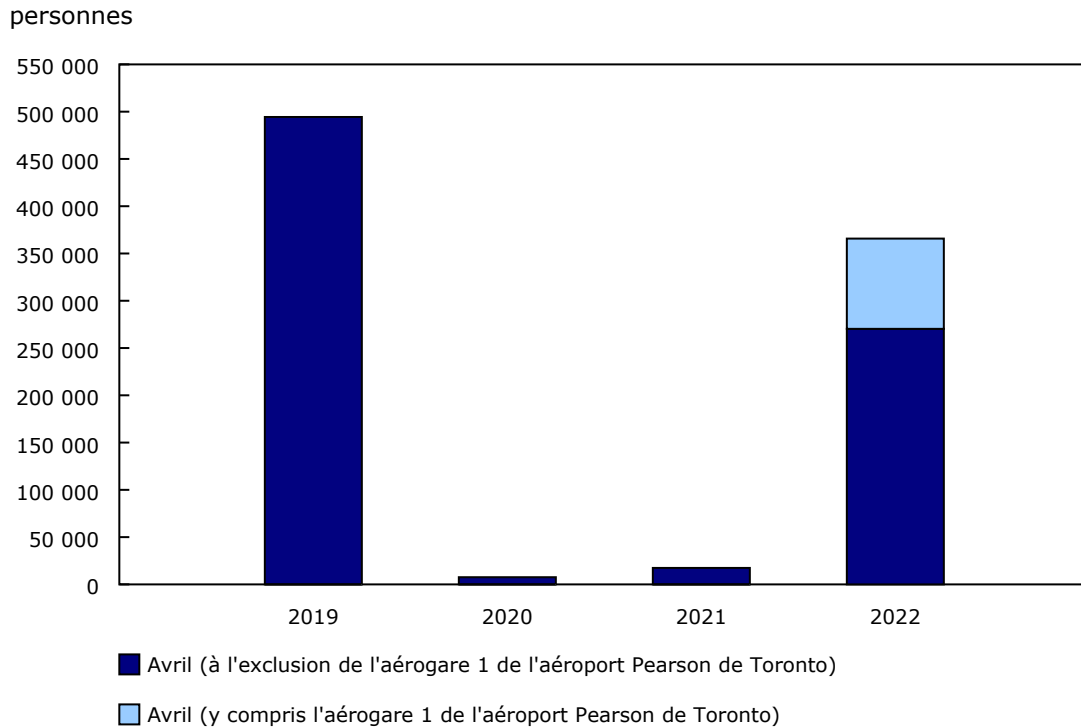
Le nombre d'arrivées de visiteurs non résidents — en provenance de pays d'outre-mer (208 700) et des États-Unis (157 000) — aux aéroports canadiens dotés de bornes d'inspection primaire (BIP) s'est chiffré à 365 800 en avril 2022, ce qui représente plus de 20 fois le nombre d'arrivées (17 400) enregistré en avril 2021.

En dépit de cette forte augmentation, le nombre d'arrivées de non-résidents demeure encore bien inférieur aux 494 400 arrivées par avion enregistrées lors du même mois en 2019, avant la pandémie. Ces chiffres totaux comprennent maintenant une proportion importante du nombre d'arrivées enregistrées à l'aérogare 1 de l'aéroport international Pearson de Toronto, où le système de BIP a été mis en œuvre en juin 2021 (voir la note aux lecteurs).



Graphique 1

Visiteurs non résidents arrivés au Canada en aéronef commercial, avril, 2019 à 2022



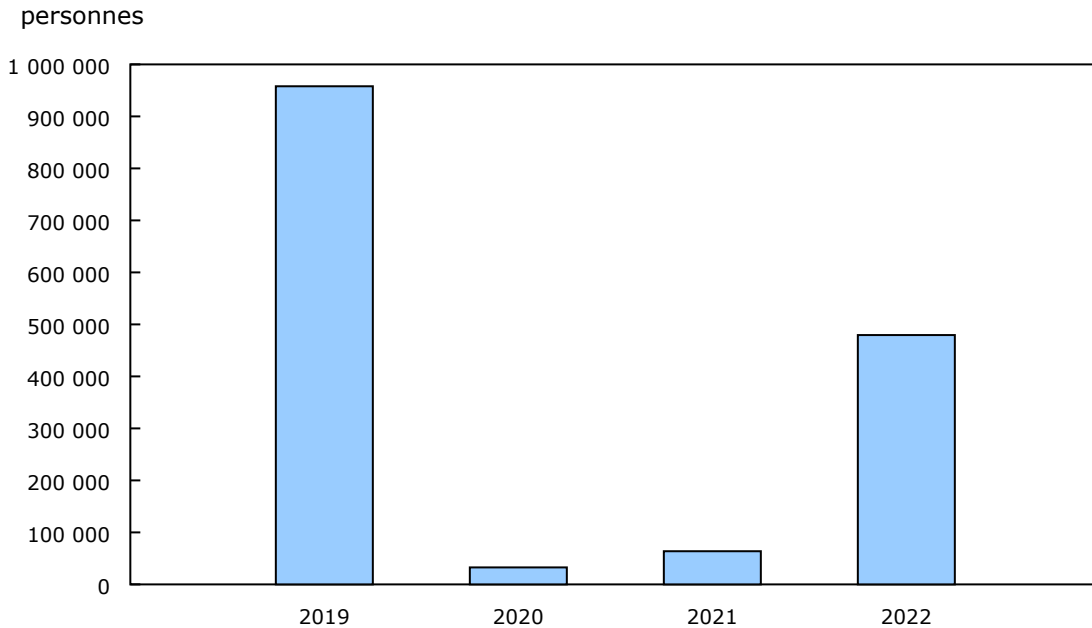
Source(s) : Tableau 24-10-0056-01.

Arrivées de résidents des États-Unis par voie terrestre

En avril, les résidents des États-Unis ont effectué 479 500 voyages à bord d'une automobile pour visiter le Canada en passant par l'un des postes frontaliers terrestres dotés du système automatisé de Ligne d'inspection primaire intégrée (LIPI). Même si ce nombre est supérieur de plus de 415 700 à celui observé en avril 2021, il représente la moitié (50,1 %) des 957 900 arrivées par voie terrestre à bord d'une automobile enregistrées au cours du même mois en 2019.

Graphique 2

Visiteurs résidents des États-Unis arrivés au Canada en automobile, avril, 2019 à 2022



Source(s) : Tableau [24-10-0057-01](#).

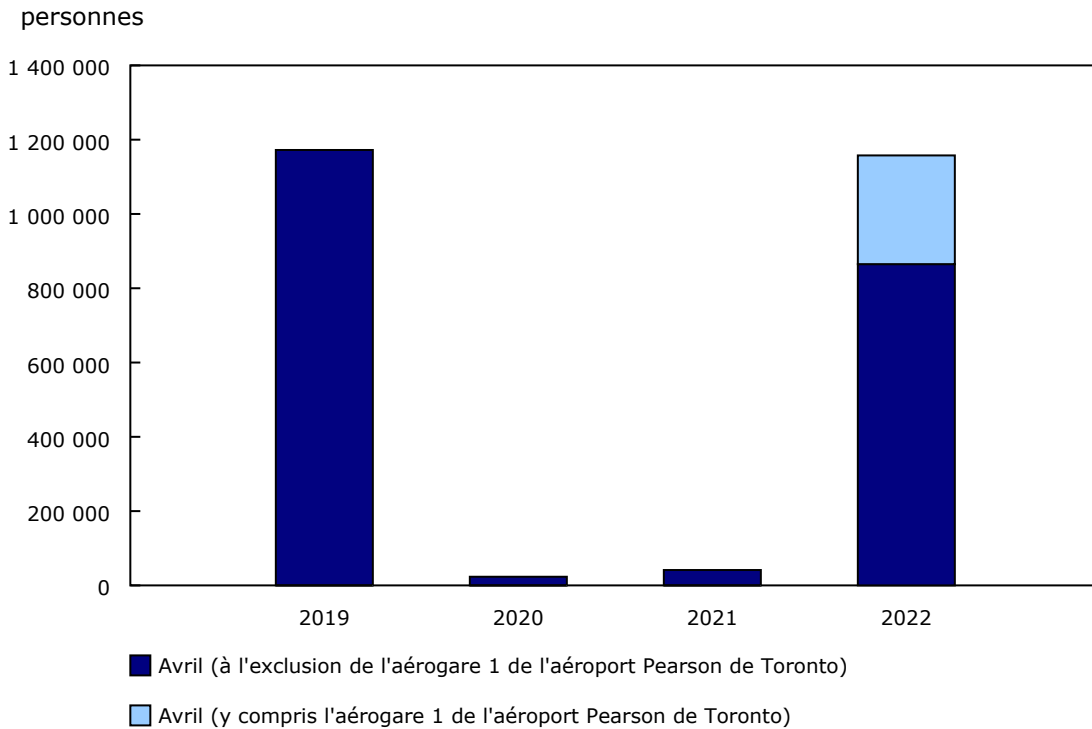
Canadiens de retour au pays par voie aérienne

En avril, le nombre de résidents canadiens qui sont revenus d'une visite à l'étranger en avion en passant par des aéroports dotés de BIP s'est chiffré à 1,2 million. Il s'agit d'une augmentation de plus d'un million comparativement au nombre enregistré en avril 2021 (41 400).

Bien qu'il semble se rapprocher des niveaux observés en avril 2019, avant la pandémie, il convient de noter que ce total comprend maintenant les arrivées internationales à l'aérogare 1 de l'aéroport international Pearson de Toronto (voir la note aux lecteurs).

Graphique 3

Résidents canadiens qui reviennent d'une visite à l'étranger en aéronef commercial, avril, 2019 à 2022



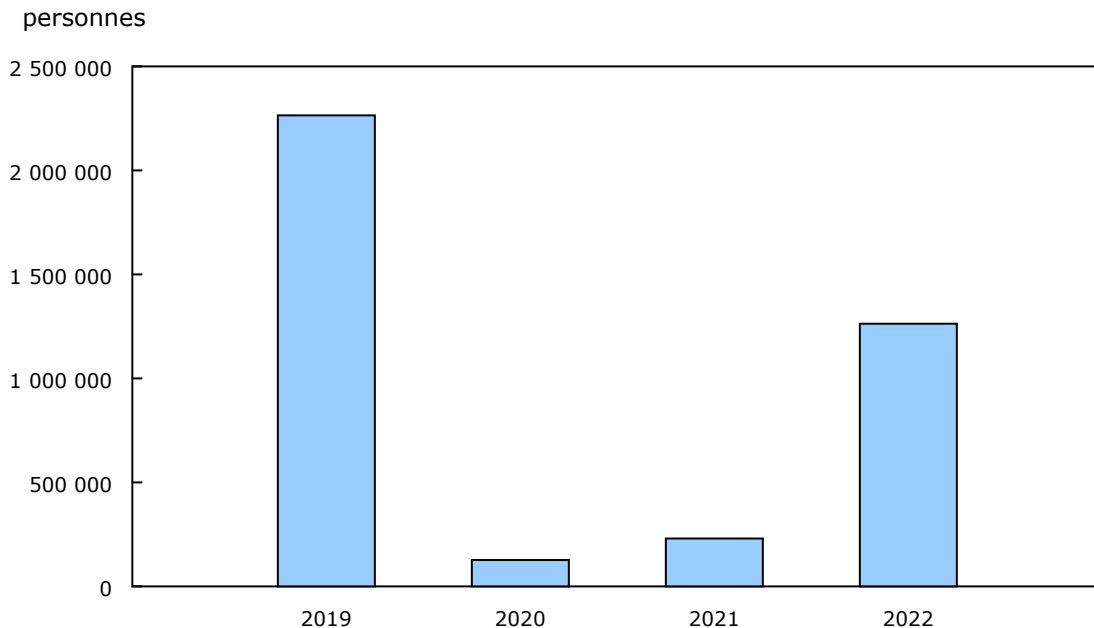
Source(s) : Tableau 24-10-0056-01.

Canadiens de retour au pays par voie terrestre

En avril, le nombre de résidents canadiens qui sont revenus d'un voyage aux États-Unis à bord d'une automobile en passant par l'un des postes frontaliers terrestres dotés du système automatisé de LIPI s'est chiffré à 1 262 900. Bien qu'il s'agisse d'une augmentation de plus d'un million de voyages de retour par rapport à avril 2021 (230 200), ce nombre correspond à un peu plus de la moitié (55,8 %) des 2,3 millions de voyages enregistrés au cours du même mois en 2019.

Graphique 4

Résidents canadiens qui reviennent d'une visite aux États-Unis en automobile, avril, 2019 à 2022



Source(s) : Tableau [24-10-0057-01](#).

Note aux lecteurs

Le nombre de visiteurs qui entrent au pays par aéronef commercial est obtenu au moyen du système de bornes d'inspection primaire (BIP). En 2020, le sous-ensemble des arrivées par voie aérienne représentait environ 58 % de l'ensemble des arrivées internationales. Les BIP ont été déployées à l'aérogare 1 de l'aéroport international Pearson de Toronto le 22 juin 2021. Depuis juillet, ces arrivées sont comprises dans le chiffre total, ce qui a fait augmenter la couverture en conséquence. En plus de celles de l'aérogare 1 de l'aéroport international Pearson de Toronto, les lecteurs doivent prendre note que le nombre total d'arrivées internationales d'avril 2019 exclut également celles de l'aéroport international de Calgary. Ensemble, ces deux aéroports représentaient environ le tiers des arrivées en avril 2022.

L'énoncé de la couverture sera modifié lorsqu'une année complète de trafic international aura été observée pour tous les aéroports canadiens.

Le nombre de visiteurs entrant au pays en automobile en passant par l'un des postes frontaliers terrestres dotés du système automatisé de Ligne d'inspection primaire intégrée (LIPI), représente un sous-ensemble des visiteurs provenant des États-Unis et des Canadiens revenant au pays en automobile. En janvier 2021, les postes frontaliers terrestres dotés du système de LIPI ont saisi environ 82 % de l'ensemble des arrivées par automobile. Toutefois, les véhicules qui franchissent la frontière avec une autorisation NEXUS continuent d'être exclus.

Des éléments du programme Dénombrement à la frontière de Statistique Canada ont récemment été modifiés. Par exemple, les nombres de résidents des États-Unis et de Canadiens revenant au pays qui passent par la frontière ne sont plus restreints aux automobiles immatriculées aux États-Unis ou au Canada, respectivement. De plus, la couverture a augmenté pour passer d'un sous-ensemble de 111 ports à la totalité des ports terrestres dotés du système de LIPI. Bien que ces modifications n'aient pas une incidence considérable sur les estimations totales, les lecteurs sont invités à consulter les concepts, les définitions, les sources de données et les méthodes pour le [Dénombrement à la frontière](#), surtout lorsqu'ils font des comparaisons historiques et examinent des régions précises.

Voyageur : Une personne qui effectue une entrée au Canada pour n'importe quel motif et pour n'importe quelle durée.

Visiteur : Un voyageur dont le motif de voyage est lié au tourisme, notamment pour fins personnelles, d'affaires ou d'études, pour servir de membre d'équipage dans un véhicule privé (aéronef privé ou bateau privé) ou dont le motif n'est pas connu et dont la durée de voyage est inférieure à un an.

Tableaux disponibles : [24-10-0056-01](#) à [24-10-0059-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5005](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).